



CALENDRIER ET HORAIRES DIVERS RENTRÉE SCOLAIRE 2022

Rentrée des 2ndes : jeudi 1^{er} septembre à 9h au gymnase pour la journée (pas de cours le vendredi 2 septembre).

Rentrée des 6^{èmes} : Jeudi 1^{er} Septembre à 10h au gymnase pour la journée (pas de cours le vendredi 2 septembre). Présence des parents possible au gymnase mais pas en classe. **Les élèves doivent venir avec leur cartable vide (juste une trousse et un cahier de brouillon) car ils repartiront avec tous les manuels scolaires.**

Rentrée des autres classes : vendredi 2 septembre

3^{èmes} : à 9h

4^{èmes} : à 9h30

5^{èmes} : à 10h

1^{ères} : à 14h

Tles : à 14h30

} goûter prévu à 16h30

Le 5 septembre à 8h10 :
Toutes les classes commencent les cours
normalement.

MESSE DE RENTREE de l'Institution Notre Dame jeudi 8 septembre à 17h15 accompagnée d'une bénédiction des cartables.

Cette dernière sera suivie d'un moment de convivialité au restaurant scolaire.

Les dates à retenir

Vacances de la Toussaint

Du vendredi 21 octobre 2022 au soir au lundi 7 novembre 2022 au matin

Vacances de Noël

Du vendredi 16 décembre 2022 à midi au mardi 3 janvier 2023 au matin

Vacances d'Hiver

Du vendredi 17 février 2023 au soir au lundi 6 mars 2023 au mati

Vacances de Printemps

Du vendredi 21 avril 2023 au soir au lundi 9 mai 2023 au matin

Pont de l'Ascension : du jeudi 17 mai 2023 au dimanche 21 mai 2023

Vacances d'été

A partir du 7 juillet 2023 au soir. **Attention :** Les examens en 1^{er} et Tles peuvent se terminer au-delà de cette date.

Les PORTES OUVERTES auront lieu le samedi 18 mars 2023.

L'établissement proposera aussi des visites dans le cadre des journées du Patrimoine

Le samedi 17 septembre de 9h à 12 h et de 14h à 18h.

Les trimestres

1^{er} Trimestre : de la rentrée scolaire au vendredi 18 novembre 2022

2^{ème} Trimestre : du 21 novembre au 4 mars 2023

3^{ème} Trimestre : à partir du lundi 6 mars 2023

Horaires de cours

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h10 à 12h05 puis de 13h45 à 16h45 (ou 17h40 selon les classes au lycée)

Mercredi : de 8h10 à 12h05 (ou 13h selon les classes au lycée)

La présentation de la carte scolaire est obligatoire pour toutes les sorties.

- **Etudes obligatoires au collège (habituelles ou en cas d'absence d'enseignants) de 9h05 à 15h35 pour les demi-pensionnaires ; de 9h05 à 12h05 puis de 13h45 à 15h35 pour les externes.**
- Au niveau du lycée, la coupure du déjeuner peut être réduite à 1h en fonction de l'emploi du temps.
- **L'appel se fait à chaque heure de cours au collège et au lycée.**
- **Retenues :** le mercredi de 13h30-15h30.



LA VIE SCOLAIRE :

05 34 01 36 40

Règlement intérieur : Il précise toute l'organisation et le fonctionnement de l'établissement **pour la rentrée 2022-2023.**

✓ Qui contacter ?

- Absences (maladie, étude du soir, aides aux devoirs, repas...)
 - Retards, refaire sa carte ou son carnet
 - Renseignements sur les modifications d'emploi du temps
- } Les assistants d'éducation
- Signaler un problème personnel, relationnel ou familial → Le professeur principal et la responsable de vie scolaire
 - Renseignements sur l'étude du soir → La responsable de vie scolaire
 - Renseignements sur l'aide aux devoirs → La directrice adjointe

- ✓ A la rentrée, chaque élève de collège recevra un **agenda/carnet de liaison** (pas d'agenda du commerce en collège). Les élèves de lycée recevront quant à eux uniquement un carnet de liaison. **TOUS LES ELEVES DEVRONT AVOIR EN PERMANENCE leur agenda et/ou carnet de liaison en permanence avec eux.** En cas de perte, un nouveau carnet lui sera fourni et facturé 5 €.

- ✓ **AUX ABORDS DE L'ETABLISSEMENT :** conformément au plan Vigipirate toujours en vigueur, les attroupements sont interdits. Les élèves sont donc invités à rentrer immédiatement dans l'établissement dès leur arrivée et à ne pas rester attroupés le soir à la sortie.

LA PASTORALE

L'ensemble scolaire Notre-Dame est un établissement catholique. Il relève de la tutelle de la Compagnie de Marie Notre-Dame. A ce titre, son projet pastoral est à la fois lié à celui du diocèse et ancré dans la pédagogie et la spiritualité Ignacienne.

Un projet pastoral pour croire, vivre et célébrer

Pour toutes questions relatives aux sacrements ainsi qu'au contenu des célébrations et divers événements animés par l'équipe pastorale : pastorale@notredame-pamiers.fr

L'ADMINISTRATION

ACCUEIL : 05.34.01.36.40

Horaires d'ouverture de l'accueil Place des Cordeliers : entrée et sortie réservée aux lycéens

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 7h45 – 18h15

Les mercredis : 7h45 – 15h

Horaires d'ouverture du Portail Rouge : réservé aux collégiens

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 9h05-12h05-13h30-15h35

Le mercredi : 7h45-9h05-11h10 et 12h05

Horaires d'ouverture de l'accès Place Milliane : réservé aux collégiens

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h45 à 8h10 et de 16h45 à 17h.

Un personnel de sécurité fait traverser les enfants sur un passage protégé. Merci de l'emprunter pour votre sécurité et celle de vos enfants.



Secrétariat de Direction

Anne RATON est à votre disposition aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également la joindre au 05-34-01-36-41, à l'adresse secretariatnd@notredame-pamiers.fr ou via Ecole Directe.

BOURSES : La demande de bourses en Collège se fait en septembre. Pour le lycée, la campagne a lieu au 3^{ème} trimestre de l'année précédente (dossiers papier uniquement).

Mme RATON gère l'inscription des élèves aux examens et les affectations (hors Notre-Dame) avec le professeur principal. Elle s'occupe aussi du suivi administratif des PAP, des demandes d'aménagement aux examens et prend les rendez-vous avec le chef d'établissement.

Comptabilité

Marie-Charlotte CORREDERA est à votre disposition aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également la joindre au 05-34-01-36-46, à l'adresse suivante economat@notredame-pamiers.fr ou via Ecole Directe.

Concernant les notes de frais, nous vous rappelons que la somme demandée est forfaitaire et mise à disposition sur votre portail Ecole Directe. Pour les familles n'ayant pas choisi le prélèvement automatique, un paiement en ligne par carte bancaire est possible.

Concernant le paiement de la cantine et des activités périscolaires vous pouvez également effectuer votre règlement en ligne, par carte bancaire.

Les remises :

Une remise de 10% sur les frais de scolarité est accordée aux familles de trois enfants et plus.

Une remise de 10% est accordée sur la 2nde demi-pension, 15% à partir de la 3^{ème}.

Concernant les remises liées à des difficultés financières, vous devez vous adresser directement à l'économat.

Chargé de communication

Mariane CHAUVEAU répond aux problèmes liés à Ecole Directe (codes d'accès, problèmes de connexion, ...) Vous pouvez la joindre à l'adresse suivante : communication@notredame-pamiers.fr ou via Ecole Directe.

News, Infos diverses : N'hésitez pas à consulter notre site internet : www.notredame-pamiers.fr
--

Restauration

Nous vous rappelons que, pour les élèves externes, l'inscription et le règlement des repas s'effectue à l'accueil le matin de 7h45 à 11h ou par carte bancaire via Ecole Directe avant le passage au self. Les lycéens doivent déposer leur carte en étude le matin avant 9h.

Consultez régulièrement votre portail Ecole Directe pour vérifier votre solde disponible. Afin de ne pas accumuler trop de retard, nous vous préviendrons par téléphone dès que votre solde sera négatif. Vous veillerez alors à créditer votre compte le plus rapidement possible.

Seul les demi-pensionnaires lycéens peuvent être autorisés à sortir de l'établissement pour déjeuner à l'extérieur **uniquement avec une autorisation parentale via la procédure Ecole Directe « demande exceptionnelle ».**



QUELQUES INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

Les dates de stages

- Du 13 au 17 février 2023 pour les Troisièmes
- Du 12 au 23 juin 2023 pour les Secondes

Les professeurs principaux vous remettront en temps voulu les conventions de stage et les informations nécessaires. **Les entreprises étant extrêmement sollicitées, il est important de rechercher un lieu de stage dès la rentrée.**

A partir de la rentrée de septembre 2022, des parcours sont possibles en 6^{ème} : **parcours linguistiques** avec la 6^{ème} bilangue Anglais/Allemand, **parcours sportif tennis débutant et confirmé** (en partenariat avec le Club de tennis de Pamiers) ou **badminton** (dans le cadre de l'Association Sportive de Notre-Dame) et enfin **parcours Arts Culture et Patrimoine. Ces derniers sont maintenus jusqu'en 3^{ème}.**

En 2^{nde}, l'Etablissement propose un parcours aéronautique avec l'obtention du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) en partenariat avec l'Aéroclub de Pamiers-Les Pujols.

En lycée, la musique et/ou les arts plastiques peuvent être suivis en options facultatives, tout comme le latin ou le grec. Les élèves peuvent également suivre, par correspondance, une langue vivante avec un organisme agréé ; les notes seront prises en compte dans les bulletins trimestriels.

De la 6^{ème} à la Terminale, les élèves peuvent participer, le mercredi après-midi, à l'UNSS (inscription auprès des enseignants d'EPS).

Les élèves de 15 à 17 ans bénéficient d'un crédit Pass Culture annuel, dans le cadre d'un dispositif porté par le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture.

Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels (au mois de janvier) : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres ou de matériel beaux-arts, ...

Pour ce faire, les enfants reçoivent un compte (Educonnect) par l'établissement qu'ils doivent activer.